CYBERSÉCURITÉ

Violation de données personnelles : prévenir, qualifier et notifier un incident

Un poste perdu, une pièce jointe envoyée au mauvais destinataire, un accès resté ouvert après un départ : l'incident est rarement spectaculaire, mais il met l'organisation en tension. Les équipes hésitent sur ce qui constitue une violation, sur qui décide de notifier et sur ce qu'il faut écrire dans le registre. Les délais courent pendant que la qualification se discute. Ce format court reprend la chaîne complète, de la détection à la clôture. Vous repartez avec une grille de qualification, une trame de notification et un modèle de fiche de registre adaptés à votre organisation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes délégués à la protection des données responsables conformité et responsables informatiques associés au traitement des incidents de sécurité.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux du RGPD et le rôle du délégué à la protection des données.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer un incident de sécurité d'une violation de données personnelles
- Qualifier la gravité d'une violation à partir des risques pour les personnes concernées
- Décider de la notification à l'autorité de contrôle et de l'information des personnes
- Documenter la violation dans le registre attendu en cas de contrôle
- Organiser la remontée interne entre les équipes techniques métier et juridiques

03 Programme détaillé

M1 Qualifier l'incident

- Distinguer ce qui relève de la violation
- Atteintes à la confidentialité à l'intégrité et à la disponibilité
- Sources de détection internes sous-traitants et signalements externes
- Critères d'appréciation du risque pour les personnes concernées
- Cas limites des envois erronés et des accès non autorisés
- Rôle respectif du responsable de traitement et du sous-traitant
- Cas pratique : Série d'incidents à trier entre simple incident technique et violation à traiter avec justification écrite.

M2 Décider et notifier

- Construire la décision dans l'urgence
- Chaîne de décision et personnes à mobiliser sans délai
- Contenu attendu d'une notification à l'autorité de contrôle
- Critères déclenchant l'information des personnes concernées
- Formulation d'un message clair aux personnes sans minimiser les faits
- Suites possibles et compléments d'information
- Mise en situation : Cellule de crise simulée où les participants qualifient l'incident puis rédigent la notification et le message aux personnes.

M3 Documenter et corriger

- Transformer l'incident en preuve de conformité
- Tenue du registre des violations et pièces à conserver
- Analyse des causes techniques et organisationnelles
- Plan de correction et suivi des mesures décidées
- Articulation avec la politique de sécurité et les contrats sous-traitants
- Préparation de la réponse à un contrôle
- Atelier : Rédaction d'une fiche de registre complète à partir d'un incident traité pendant la session.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr